



LE MAGAZINE DU SDIS 32

Qu'est-ce qui SDIS ?

HORS SÉRIE COVID-19

Le sommaire

N° 34 - HORS SÉRIE COVID-19

- 3 Les chiffres du COVID-19
- 4 Les consignes mises en place
- 5 Les mesures d'hygiène et de sécurité
- 6 L'adaptation des moyens humains et matériels
- 7 L'activation du dispositif des MSP-IDS
- 8 Les personnels témoignent

MAGAZINE QU'EST-CE QUI SDIS N° 34 - JUIN 2020

SDIS 32, TOUS DROITS RÉSERVÉS

DIRECTION DE LA PUBLICATION : M. BERNARD GENDRE

RÉDACTEUR EN CHEF : COL HC JEAN-LOUIS FERRES

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE : SDIS 32

IMPRESSION : FEUILLE À FEUILLES

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

TEXTE : COL HC JEAN-LOUIS FERRES, COL XAVIER PERGAUD, LCL FRÉDÉRIC FURON, COMMANDANT PÉRIG BERNIER, MED-CDT ÉMILIE MERCIER, CDT JEAN-PIERRE LABORDE, CDT BENJAMIN GADAL, CDT FREDERIC BASTIEN, CDT CHRISTOPHE CLAVERIE, MME FABIENNE LEMERLE, M. ERIC BORDENAVE, LTN JEAN-CHRISTOPHE FERRER, INF CNE FLORENT ZADRO, MME PATRICIA TARRIEUX, M. DOMINIQUE CARGNELLO, MME SOPHIE GIRARD, M. ERIC SAMBARDIER, MME VÉRONIQUE LUIS.

PHOTOS : SAP 2CL AURÉLIEN DELAMARE, CAP YOAN DAVANT, SGT XAVIER COURTADE, SERVICE COMMUNICATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GERS.

Les éditos



Bernard GENDRE

**Vice-président du conseil départemental du Gers
Président du conseil d'administration du SDIS**

Notre établissement vient de vivre une période complexe et éprouvante au travers de la crise sanitaire du COVID-19. Une nouvelle fois, nous avons su être solidaires, engagés, déterminés et performants. En ma qualité de président du conseil d'administration du SDIS 32 d'une part, mais également en tant que vice-président du conseil départemental, je souhaite vous dire toute ma fierté pour le travail que vous avez accompli et tous les remerciements que les Gersoises et les Gersois vous adressent par mon intermédiaire. Bien à vous.



Colonel hors classe Jean-Louis FERRES
Directeur du SDIS

Depuis plus de trois mois, notre pays est impacté par une crise sanitaire majeure mettant à l'épreuve l'ensemble des services publics. Dans de pareilles circonstances, la coordination des acteurs et l'engagement sans faille des forces de la Nation sont plus que jamais incontournables. Les sapeurs-pompiers du Gers ont fait face aux enjeux, aux risques, aux craintes et à la peur de la contamination. Nous avons tout mis en œuvre pour équiper de la meilleure manière possible les équipes sur le terrain, alors que dans certains services, le manque de matériel était criant. Nous avons fait preuve de solidarité en protégeant les plus fragiles et en mettant en œuvre de manière massive le télétravail. Maintenant, vient le temps de la reprise d'activité et du retour progressif à la normale. Il faut cependant être vigilant et continuer à nous protéger aussi bien à titre personnel que sur le terrain. Je vous remercie de votre engagement de chaque instant et vous souhaite avec un peu d'avance, un très bel été.

**POUR QUE CE JOURNAL VIVE, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !
ENVOYEZ VOS ARTICLES ET PHOTOS AU COMITÉ ÉDITORIAL DU SDIS 32 :
COMMUNICATION@SDIS32.FR OU 05-42-54-12-69**

WWW.SDIS32.FR

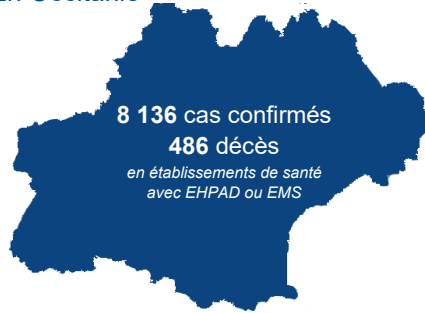


Les chiffres du COVID-19

En France



En Occitanie



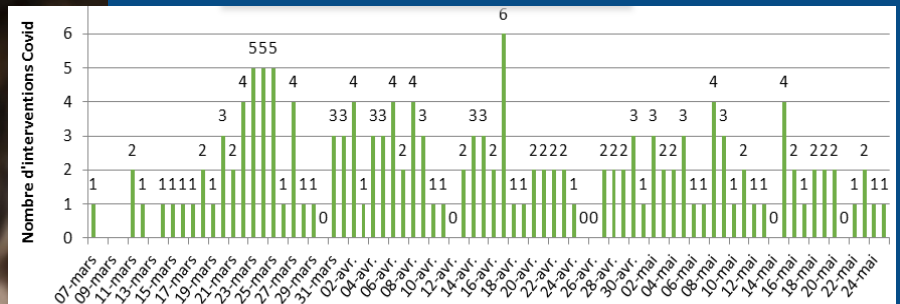
Dans le Gers



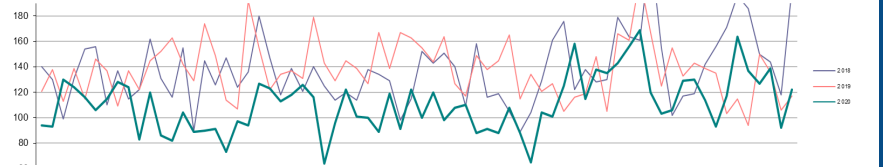
Chiffres au 26 mai 2020



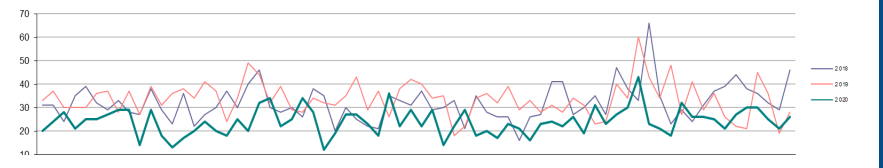
153 INTERVENTIONS POUR COVID DEPUIS LE 1ER MARS



Nombre d'appels (du 17 mars au 25 mai 2020)



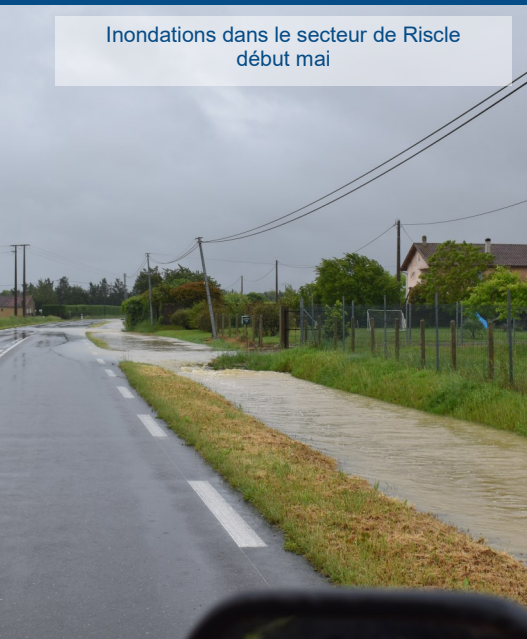
Nombre d'interventions (du 17 mars au 25 mai 2020)



LES EFFETS DE BORD

La crise a eu pour conséquence une forte diminution des interventions du SDIS 32, à l'image des accidents de la voie publique qui ont connu un net recul de l'ordre de 77% du 17 mars au 30 avril, par rapport à 2019. Pour le secours à personnes, on relève une diminution de 32% des interventions sur cette même période en comparaison avec 2019.

Inondations dans le secteur de Riscle début mai



Secours à personne à Mirande
20 mars 2020



Personne ensevelie dans un silo à Bassoues
15 mai 2020



Les consignes mises en place

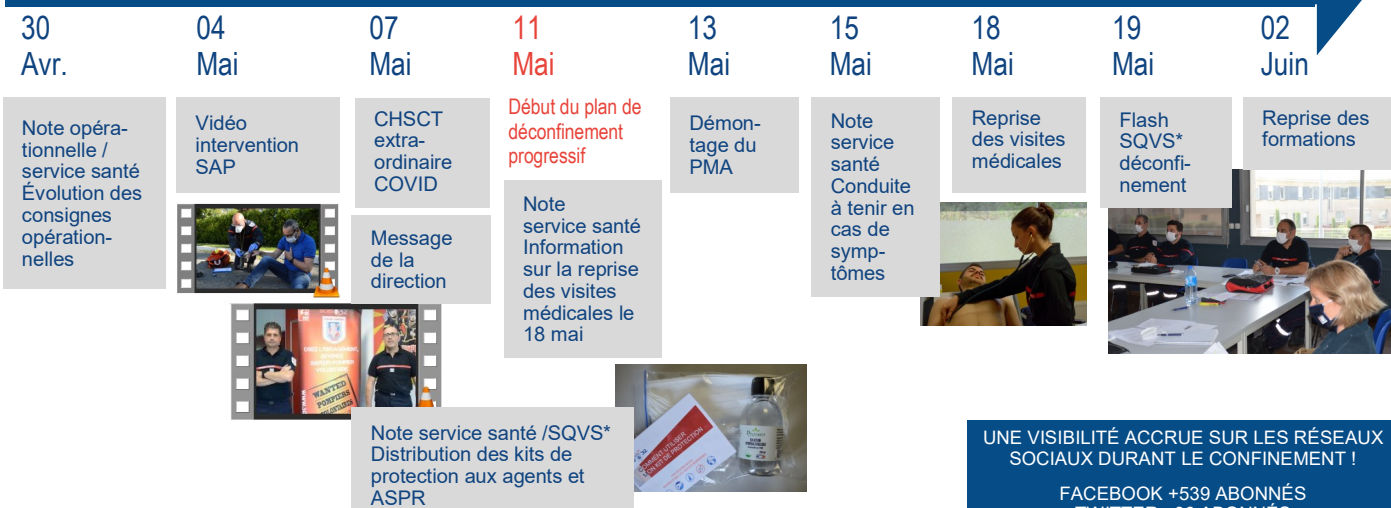
PHASE 1 : ANTICIPATION



PHASE 2 : ADAPTATION



PHASE 3 : CONTINUITÉ



UNE VISIBILITÉ ACCRUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX DURANT LE CONFINEMENT !

FACEBOOK +539 ABONNÉS
TWITTER +96 ABONNÉS
INSTAGRAM +189 ABONNÉS

Les mesures d'hygiène et de sécurité



L'ENGAGEMENT OPÉRATIONNEL EN TOUTE SÉCURITÉ

Depuis le début de l'année, le SSSM a renforcé les équipements de protection individuelle dans l'ensemble des centres d'incendie et de secours du département. Pour ce faire, les commandes ont été anticipées et les stocks existants ont été utilisés. Durant la période de confinement, des navettes quasi quotidiennes ont été organisées afin d'acheminer le matériel dans les unités. Des notes et des vidéos sont venues préciser l'utilisation de ces équipements.

LES MESURES DE SÉCURITÉ MISES EN PLACE DANS LES BUREAUX

Pour les agents de bureau à la direction et dans les centres d'incendie et de secours sièges de compagnies, du gel hydro-alcoolique, du produit désinfectant et des lingettes ont été mis à disposition. En complément, des kits de protection individuelle ont été distribués dès le 7 mai. Des notes sont venues préciser l'utilisation de ces équipements.



Personnels de bureau et ASPR ont bénéficié des kits individuels

UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES POUR LE DON DE MASQUES ET DE GEL HYDRO-ALCOOLIQUE



LES PSYCHOLOGUES SONT À L'ÉCOUTE

En cette période difficile de pandémie de COVID-19 et de bouleversement de nos modes de vie, les trois expertes psychologues du SDIS 32 sont plus que jamais à l'écoute des sapeurs-pompiers et des agents du service.

Au sein du *Service de santé et de secours médical (SSSM)*, Géraldine Lafragette, Isabelle Drouet Pelletier et Marion Thorignac ont deux missions principales : le soutien et l'accompagnement psychologiques face aux interventions potentiellement traumatiques avec des prises en charge individuelles ou de groupes, et la formation aussi bien sur les prises en charge des victimes que sur la gestion du stress. En cette période exceptionnelle de crise sanitaire, les risques pour les sapeurs-pompiers et les personnels ad-

ministratifs et techniques se sont accrus, à savoir les insomnies, l'irritabilité, les tensions avec les proches, l'augmentation des angoisses et de l'anxiété, voire le deuil pour ceux qui perdraient un proche. Chez les sapeurs-pompiers de par leurs missions, pourrait s'y ajouter, en fonction du degré et de la durée d'exposition, un sentiment d'impuissance, de la colère, du désespoir avec la possibilité d'un ESPT (état de stress post-traumatique) voire un burn-out ou une dépression pour les cas les plus graves.

Les psychologues du SSSM 32 restent à l'écoute de tous les personnels du SDIS 32 (SPV, SPP, PATS, JSP et ASPR) pour les soutenir et les accompagner. Contact : psychologues32@sdis32.fr / 05 42 54 12 59 (confidentialité assurée).

L'adaptation des moyens humains et matériels



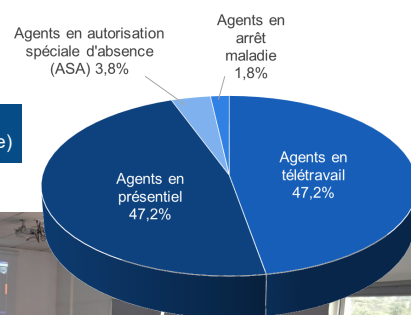
UN PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ ACTIVÉ LE 16 MARS 2020

Outre l'adaptation de l'organisation opérationnelle, le SDIS 32 a instauré, dès le lundi 16 mars, la continuité des activités internes indispensables. Pour ce faire, des modes alternatifs d'organisation ont été exploités à l'image du développement du télétravail et des téléconférences à tous les niveaux hiérarchiques. La mise en place d'un planning partagé a permis la mutualisation des ressources et la réalisation de missions complémentaires inhabituelles par certains personnels avec le recours de personnes rendues disponibles par la fermeture de postes ou de services. Un retour à un fonctionnement normal s'effectue progressivement depuis le 11 mai.

SUSPENSION DES FORMATIONS ET STAGES

Les formations et stages ont été annulés jusqu'à la fin du mois de mai. Au 1er juin, la reprise s'est effectuée dans les conditions de sécurité adaptées.

Activité des agents
(en moyenne sur la période)



LA RÉACTIVITÉ DES LIVRAISONS DANS LES UNITÉS

Depuis le 17 mars, au lendemain de l'annonce du Président de la République, le *Groupeement Infrastructures, Équipements et Matériels*, renforcé par des agents d'autres groupements, a assuré des navettes quotidiennes afin d'alimenter tous les centres d'incendie et de secours du département, notamment en matériel médical. Les personnels ont parcouru parfois jusqu'à 300 km par jour pour accomplir cette mission essentielle.

LA MISE EN PLACE DES VISIO-CONFÉRENCES

Depuis le mois de février 2020, un service de visio-conférence est disponible à la direction du SDIS 32 avec l'équipement d'une salle dédiée et la mise en place d'une salle virtuelle OVP qui peut recevoir jusqu'à 25 utilisateurs. Cette installation s'est avérée plus qu'utile durant la crise sanitaire avec une utilisation quotidienne des membres du comité de direction. Ce nouveau mode de communication risque fort de perdurer.

LES MOYENS INFORMATIQUES MIS EN ŒUVRE POUR LE TÉLÉTRAVAIL

Pour répondre à la demande de continuité de service, le *Groupeement des Systèmes d'information et de communication* a donné des accès sécurisés aux personnels du SDIS du Gers. Cela a reposé sur la mise en place d'accès à distance ainsi que la fourniture de matériel dans le respect des règles de sécurité. Jusqu'à 60 accès ont été validés en télétravail dont plus des 2/3 dès la première semaine du confinement. L'accès depuis leur domicile a été

réalisable grâce à la mise en place d'outils mis en fonction auparavant pour les chefs de centre. De plus, quelques ordinateurs ont été fournis aux personnes n'en disposant pas. La sécurité a été assurée grâce à un protocole spécifique afin de garantir l'intégrité des données de notre structure, au travers d'équipements de type firewall et serveur d'authentification.

L'activation du dispositif des MSP-IDS



Le pacte territoire santé n° 2 présenté par la Ministre de la santé en 2015, s'engage notamment à rendre accessible à tous les patients, des soins d'urgence en moins de 30 minutes indépendamment de la zone géographique. Sur le territoire gersois, on compte chaque année une centaine d'interventions du SMUR nécessitant des délais supérieurs à 30 minutes du fait des distances. Afin de répondre à cette problématique, un dispositif de Médecins correspondants de SAMU a été mis en place dans le département. Ce projet a nécessité trois années de travail commun entre le SDIS, l'ARS et le SAMU. Il s'appuie sur le réseau des médecins sapeurs-pompiers volontaires du SDIS 32, dotés de matériel pour intervenir en urgence : les médecins sapeurs-pompiers intervenant à la demande du SAMU (MSP-IDS). Le Gers est l'un des rares départements en France à avoir activé ce dispositif. Éclairages...

Qui sont les MSP-IDS ? Sur les quarante-six médecins sapeurs-pompiers gersois, dix sont devenus MSP-IDS et sont prêts à intervenir depuis le début du mois d'avril. Ils sont répartis dans les centres d'incendie et de secours de Miradoux, Lectoure, Fleurance, Mauvezin, Cologne, Miélan, Mirande, Montesquiou, Aignan et Castelnau-d'Auzan. D'ici la fin de l'année, les unités de Riscle et de Masseube compteront chacune un MSP-IDS.

Où et comment interviennent-ils ? Dans des zones dites « blanches » où le SMUR ne peut pas arriver en moins de 30 minutes, le SAMU-Centre 15 peut déclencher un MSP-IDS qui se rendra plus rapidement sur les lieux dans l'attente de l'arrivée du SMUR. Le MSP-IDS ne vient pas en remplacement du SMUR. Il constitue un appui pour ce dernier dans la prise en charge de l'urgence vitale.

Quel est le rôle des MSP-IDS ? Les MSP-IDS ont un rôle d'appui aux secours engagés. Ils effectuent un premier diagnostic en attendant l'arrivée du SMUR sur les lieux. Ils ont donc une grande utilité pour les victimes situées sur une zone éloignée d'une structure hospitalière.

De quel matériel disposent les MSP-IDS ? Chaque MSP-IDS est doté d'un kit d'urgence. En outre, des véhicules sont dédiés aux MSP-IDS. Ils sont déployés dans des centres d'incendie et de secours afin de répondre à des situations d'urgence, de manière à couvrir les secteurs où la sollicitation est la plus forte.

Quelle formation spécifique ont suivi les MSP-IDS ? La formation des MSP-IDS est complète et se déroule sur trois jours en présentiel, auxquels s'ajoutent deux demi-journées d'immersion avec le SMUR. La formation, qui s'est imprégnée des outils mis à disposition des MSP-IDS, comporte six modules : l'aide médicale urgente, la cardiologie, la neurologie, l'anesthésie et l'analgésie modérée, les pathologies diverses et circonstancielles et le conditionnement polytraumatisé. Un recyclage est prévu pour compléter cette formation initiale avec des mises en situation sur une journée.

Qui a financé le dispositif des MSP-IDS ? L'ARS a financé dix kits d'urgence à hauteur de 9000 € par kit. La mise à jour annuelle de ces kits représentera un montant de 1000 € par kit. La formation représente un coût de 800 € par MSP-IDS (indemnisation des formateurs et des MSP-IDS durant la formation). Lors de chaque déclenchement, le MSP-IDS est indemnisé 150 €. Par ailleurs, avec un investissement exceptionnel d'un montant de 50 000 €, le conseil départemental a contribué à l'achat de deux véhicules dédiés aux MSP-IDS. Dans ce contexte de crise sanitaire, leur livraison et leur équipement ont été avancés. Un projet de financement de deux nouveaux véhicules dédiés aux MSP-IDS verra le jour en 2021.



Les personnels témoignent



**SAPEURE 1RE CLASSE CHARLOTTE REYNAUD (SPV)
CIS MIRANDE**

« Cette situation inédite n'a que renforcé mon engagement auprès du corps des sapeurs-pompiers. Assurer mes missions de secours est resté une évidence malgré l'inquiétude générée par ce virus. »



**SAPEURE 1RE CLASSE AUDREY VOLPATO (SPV)
CIS FLEURANCE**

« L'organisation, tant matérielle qu'organisationnelle, a permis une bonne appréhension des situations d'intervention du COVID-19. La transmission régulière d'informations a également été un appui positif, ce qui a permis une approche plus facile et moins stressante dans ces interventions. »



**CAPORAL-CHEF YOANN RICHARD (SPV)
CIS NOGARO**

« Durant cette crise sanitaire, mon approche est devenue plus prudente sur les interventions courantes, mais cela n'a pas entamé mon désir de servir la population. Suite au fonctionnement sans faille de la filière, je me suis senti rassuré dans ces opérations. »

**ADJUDANT PIERRE CARRILLO (SPV)
CHEF DE GARDE ÉQUIPE 1 DU CIS EAUZE**

« Le SDIS 32 a rapidement réagi face à l'épidémie du COVID-19 en validant le plan de continuité des activités. Les procédures opérationnelles ont été diffusées et mises en application pour la protection du personnel, avec une communication régulière de la part du chef de centre. Au niveau de l'activité nous avons ressenti une baisse et pour ma part je suis intervenu sur une suspicion COVID-19, sans trop d'appréhension du fait des mesures prises. »



**INFIRMIÈRE SANDRINE CARSALADE (SPV)
CIS SARAMON**

« Avec le COVID et l'adaptation de nos tenues et des mesures de distanciation, il est difficile d'apporter toute l'empathie nécessaire à la prise en charge des victimes. Lorsque je réalise des gestes techniques du protocole infirmier, cela me demande plus de concentration qu'auparavant. J'apporte une attention particulière aux règles d'asepsie. »

**CAPORAL FABIEN GUIDT (SPV)
CIS AUCH**

« Cette crise a permis de rappeler l'évidence des gestes d'hygiène et d'habillage. Lors des interventions qui nécessitent une communication importante avec les victimes, notre tenue de protection constitue un frein et peut entraver la confiance de la victime, ce qui complexifie notre mission. »



**SERGENT-CHEF OLIVIER TUAILLON (SPV)
CIS L'ISLE-JOURDAIN**

« Depuis le début de l'épidémie de COVID, mon approche opérationnelle a évolué notamment sur les phases d'abordage et d'analyse du contexte. J'attache une attention particulière à respecter les notes opérationnelles rédigées par le SDIS pour ma sécurité et celle de mes collègues. »



**DELPHINE STEFANI SANS-NAHORT (PATS)
CHEFFE DE BUREAU AU GROUPEMENT
INFRA, ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS**

« Travailler depuis chez moi, sur mon ordinateur, échanger par mail ou par téléphone ne m'a pas fait peur. Cependant cette période m'a fait prendre conscience de l'importance du travail d'équipe et de l'échange en direct avec mes collègues. Il a également fallu rester très organisée et prendre tous les dossiers nécessaires à la bonne réalisation du travail depuis mon nouveau bureau ! »

**COMMANDANT THIERRY COUFFINAL (SPP)
CHEF DU SERVICE FORMATION-SPORT**

« Le télétravail est un système qui fonctionne. Il a permis d'associer le travail et les contraintes du COVID. La présence au service était nécessaire deux jours par semaine, mais cette situation nous fait réaliser qu'il faut raisonner à l'objectif, et laisser les personnels aménager leur journée de télétravail par rapport aux contraintes. »

